

ORSTOM
CENTRE DE MONTPELLIER
LABORATOIRE D'ETUDES AGRAIRES

**LA GESTION DU MANIOC DANS LES
SYSTEMES DE CULTURE ET DE
PRODUCTION DE LA REGION MARITIME
DU TOGO**

RAPPORT FINAL

C. FILLONNEAU, directeur de recherche

1995

LA GESTION DU MANIOC DANS LES SYSTEMES DE CULTURE ET DE PRODUCTION DE LA REGION MARITIME DU TOGO.

FILLONNEAU C. avec la collaboration de K. ZOUPOYA, K.A. APEDOH et K. ADJATA

RESUME DE LA CONDUITE ET DES RESULTATS DU PROGRAMME

Dans un contexte de partenariat avec une structure de recherche agronomique, jusqu'alors quasi exclusivement orientée sur des démarches expérimentales, alors que l'encadrement ne marque guère d'intérêt pour cette production, notre recherche (1991-mi 1994) a eu pour objectif d'évaluer les pratiques et les résultats actuels des familles paysannes afin de proposer des axes de recherche et d'action concernant cette production.

Cette recherche de type agronomique a été conduite dans un contexte quelque peu élargi prenant en compte la conduite actuelle du manioc dans les systèmes de cultures et de production:

-La production de manioc au Togo, à l'image des pays voisins de la sous région, se caractérise par une diversité des systèmes de culture et de production (aspects agroécologiques, histoires agraires, réseaux de communications).

-Les associations de cultures sont la règle, dans un contexte de culture manuelle dominante.

-A la fonction de culture vivrière coexiste celle d'obtention de revenus: celle ci est plus ou moins affirmée en fonction des environnements en matière de transformation et de commercialisation où le rôle des femmes est essentiel.

Dans la région maritime, plus particulièrement étudiée, cinq villages ont été retenus, après pré-enquêtes aux différents niveaux de l'encadrement, comme significatifs des conditions de milieu, de production et de transformation du manioc.

Les études suivantes ont été réalisées:

-Enquêtes détaillées et progressivement fléchées sur cette culture sur toutes les concessions villageoises (compositions familiales et activités, inventaire des conduites et statuts des champs cultivés, utilisation d'intrants, gestion du manœuvrage, des variétés de manioc, place du manioc dans les revenus, formes de consommation, de transformation et de mise en marché).

-Enquêtes sur les associations de culture dans les parcelles

-Evaluations agronomiques sur l'élaboration des rendements du manioc et du maïs sur un réseau de parcelles.

-Enquêtes sur l'organisation de la mise en marché et de la transformation par les femmes dans les environnements villageois.

Dans un deuxième temps, des essais conduits dans ces villages ont porté sur des tests d'alternatives techniques sur la gestion de l'association maïs-manioc (peuplement, variétés de maïs et de manioc, fertilisation) ainsi que sur l'évaluation des variétés actuellement rencontrées sur les villages, (dont certaines, telle la variété dite 'Lagos', se sont développées rapidement en dehors d'une quelconque intervention de la recherche ou de l'encadrement du développement) et mise en comparaison avec les variétés actuellement proposées par la recherche.

inclure dans cette rubrique, bien que d'un ordre différent, la forte mobilité des hommes ou familles dans la partie côtière des pays voisins (du Ghana au Bénin et au Nigéria) du fait de / fonds identitaires commun des groupes de population (Ewe, Fon, Mina, Ouatchi). Cette mobilité s'avère particulièrement intéressante vis à vis de la gamme de variétés de manioc actuellement présentes dans la région mais aussi pour l'acquisition de matériel post récolte (râpeuses à manioc). Le cas de la variété Lagos, issue du Nigéria via le Bénin, qui s'est diffusée en quelques années dans la partie est de la région et ne devant rien aux dispositifs de recherche et d'encadrement.

La valorisation économique du manioc dépend de la forme de transformation du manioc produit et des différents types de contrats passés entre le producteur et les organisations existantes ou disponibles dans les environnements villageois en matière de transformation. Ceci est fondamentalement lié au caractère périssable à très court terme des racines de manioc après arrachage.

Dans le cas de la transformation en gari, au cours de la campagne 1993, la transformation faite au sein du groupe de production valorisait le manioc au niveau moyen de 14 Fcfa le kilo de racine. Si la récolte-transformation était faite par un groupe de femmes extérieures acceptant une marge du tiers de la valeur finale du produit (partage après transformation la valorisation s'établissait à 9,3 Fcfa / kg. Par contre dans le cas le plus fréquent actuellement, les contrats sont établis après une estimation visuelle du prix au champ avant récolte (unités: lignes, kati ou emsemble du champs), le prix payé au producteur n'est plus strictement lié au rendement et variait selon les villages de 3 Fcfa à près de 9 Fcfa. Le prix le plus bas étant relevé sur un gros village (Tokpo) où les organisations des transformatrices étaient anciennes et plus développées, et où elles se trouvaient globalement en situation de domination vis à vis d'agriculteurs en obligation d'arrachage de manioc pour mettre en place les nouvelles culture chaque début d'année du fait des contraintes foncières. Les variations annuelles régulières de prix du gari, ainsi que celles épisodiques du fait de tensions du prix du maïs (liées aux mauvaises années climatiques) ne peuvent être mises à profit que pour les agriculteurs disposant d'une bonne assise foncière.

Une forme intermédiaire de la transformation (agbélima), obtenue après râpage et pressage, fait son apparition chez certaines transformatrices, en tant que forme de vente, montrant ainsi une évolution de la structuration de la filière manioc entre certaines zones de production et d'autres ateliers dans la capitale.

Dans le cas d'un village de la partie est de la région maritime, orienté sur la production de manioc destiné à la transformation en fofou (cas du village de Dodji, hors terres de barre), la valorisation des racines variait de 19 Fcfa / kg. dans le cas de livraisons de cuvettes de racines au marché local à 14 Fcfa dans le cas de contrats de vente sur pied au champ (où, dans ce cas, les acheteuses viennent leurs besoins de transformation à distance et étalés dans le temps).

Face à ce tissu rural, l'encadrement agricole, structuré de façon classique (secteurs, sous secteurs et zones) n'a guère d'impact sur les systèmes de culture et de production. La partie sud de la région maritime, du fait du caractère fortement vivrier et des densités rurales, avait été écartée de la zone d'action de la SOTOCO fléchée de fait sur la culture de coton (puis maïs.). Durant nos travaux les agents de base étaient essentiellement en charge de vente de semences, de produits insecticides et d'engrais pour le maïs (avec des taux très faibles d'impact) et de la gestion locale de réseaux d'essais expérimentaux portant essentiellement sur le maïs en peuplement pur. Le manioc, en particulier, était complètement écarté de leur registre de connaissance et d'appui.

Le dispositif de recherches sur le manioc, auquel le programme était associé, a évolué récemment d'une entité spécifique, (INPT: institut national des plantes à tubercules), à une intégration dans l'INCV (institut national des cultures vivrières). Il devrait permettre une plus grande interaction des recherches sectorielles plantes en termes de systèmes de culture et de production ainsi qu'une articulation entre les réalités de terrains et les dispositifs de recherches prospectives. Nos travaux ont contribué à mettre en évidence cette nécessité d'un ancrage de la recherche agronomique nationale vis à vis des situations rurales.

L'approfondissement de l'analyse scientifique des résultats sur les différents registres abordés permettra, au travers de publications, de développer ces principales conclusions de nos travaux.

DOCUMENTS JOINTS

ANNEXES GRAPHIQUES

FILLONNEAU Claude 1994: Pour une articulation des recherches en agronomie en milieu contrôlé et en milieu paysan. Problèmes et perspectives. Séminaire régional F.I.S. 7-11 février 1994, Cotonou Bénin (publié dans l'ouvrage « Systèmes agraires et agriculture durable en Afrique sub-saharienne » p. 583-606).

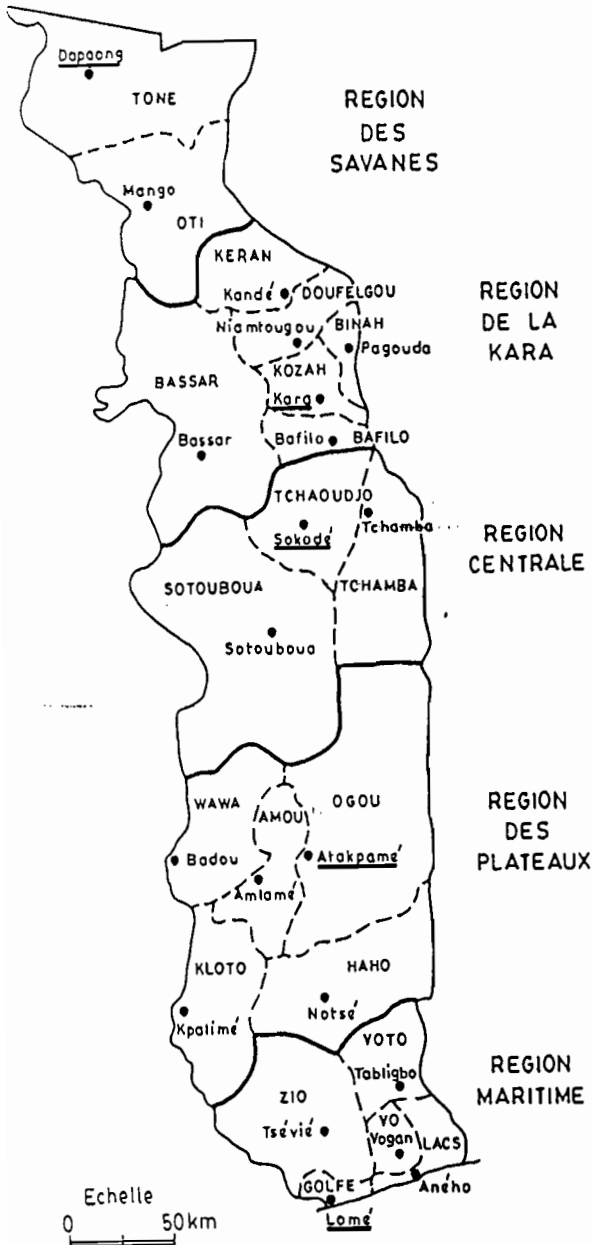
FILLONNEAU C., APEDOH K.A. 1992: Analyse des cultures associées de premier cycle en 1991 dans les systèmes de culture en région maritime. rapport multigr. 39p. annexes.

FILLONNEAU C., APEDOH K.A. 1994: Etude de l'élaboration du rendement du manioc dans les systèmes de culture de la région maritime du Togo. rapport multigr. 101p. annexes.

LE TOGO

Divisions administratives

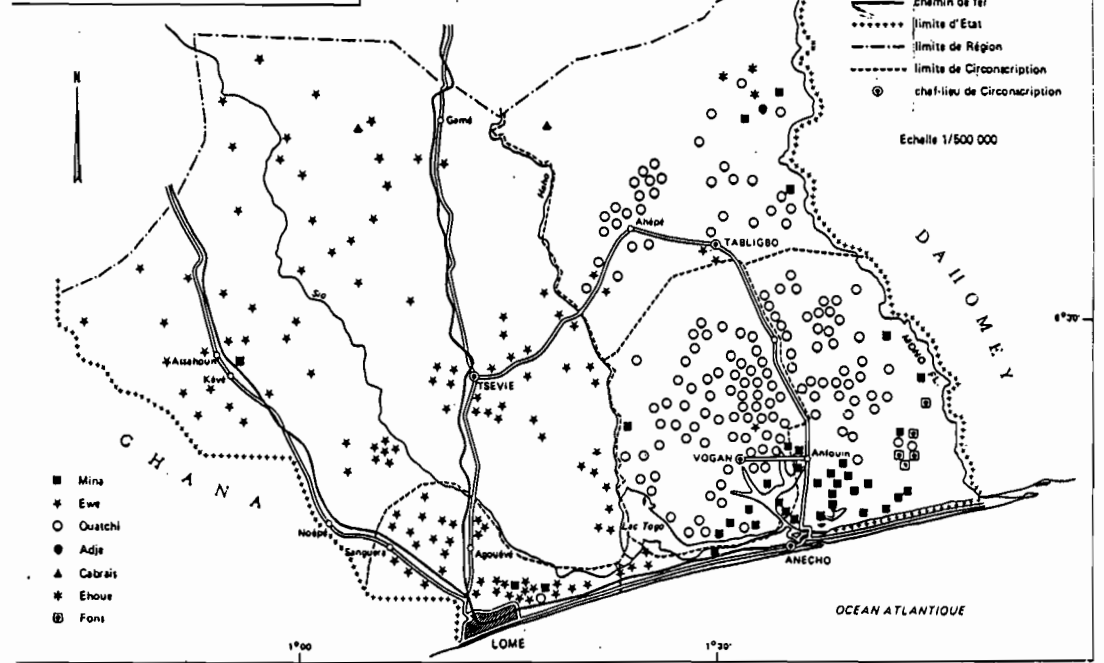
Tone. Préfecture
Notsé. Chef-lieu de préfecture
Kara. Chef-lieu de Région



Carte ORSTOM

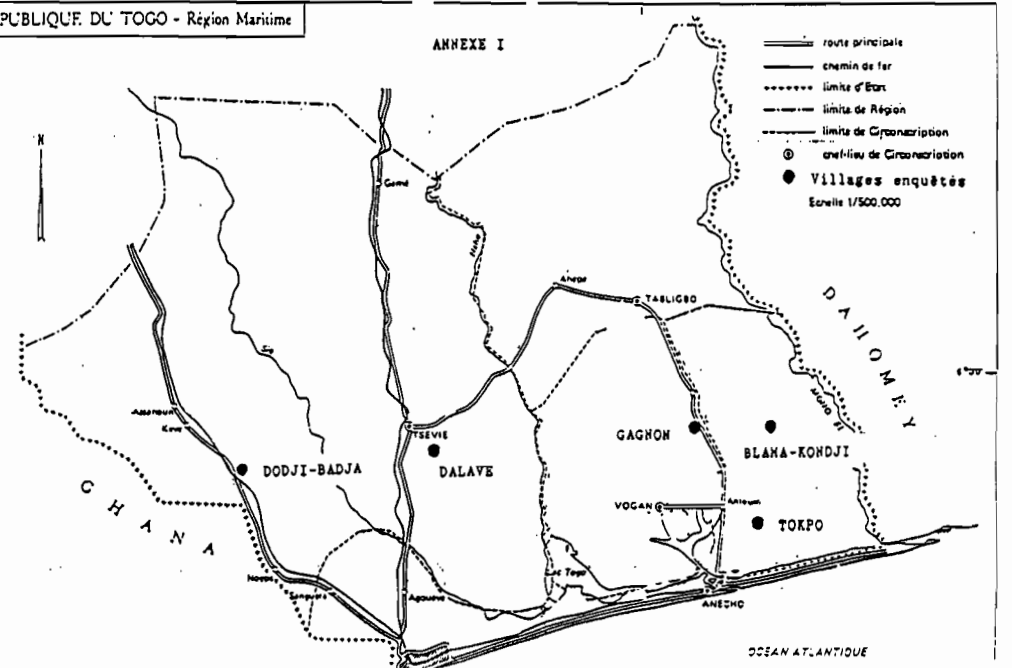
REPUBLIQUE DU TOGO - Région Maritime

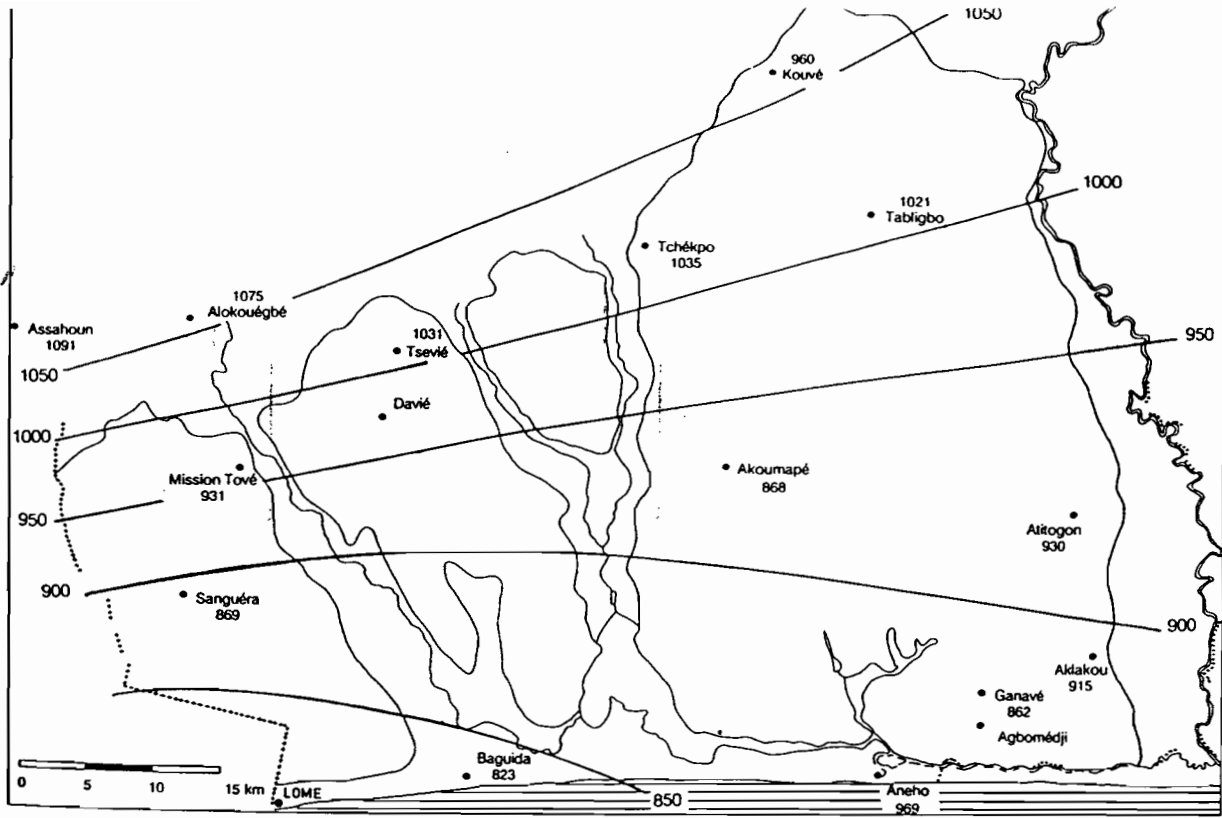
PRINCIPAUX GROUPE ETHNIQUES



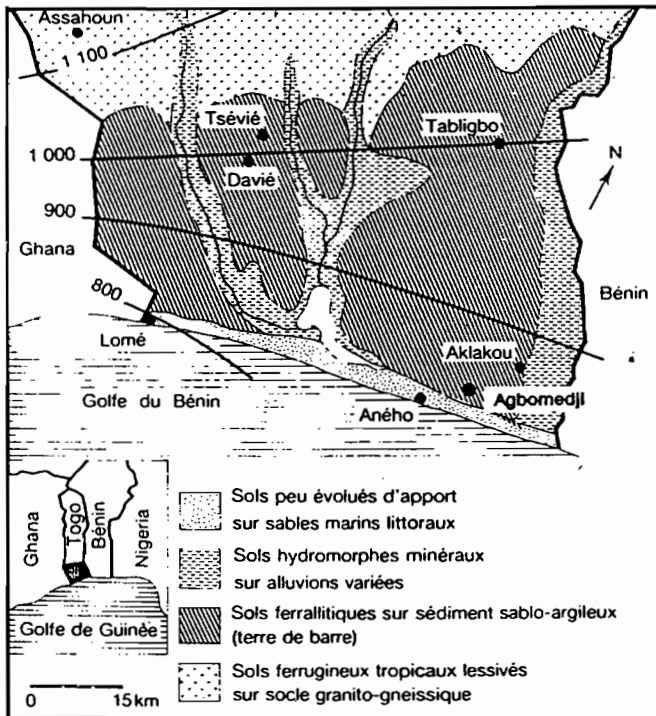
REPUBLIQUE DU TOGO - Région Maritime

ANNEXE I

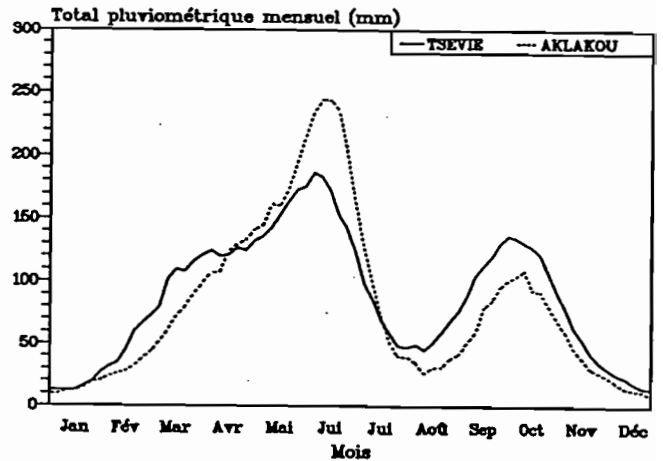




Postes pluviométriques du Togo méridional et isohyètes (période 1965-1985)



Source : POSS et al., 1988



Pluviométrie mensuelle de deux stations représentatives du Togo méridional (moyenne glissante par période de 10 jours, années 1938-1985)

Organisation générale des sols au Togo méridional (d'après LAMOUREUX, 1969) et isohyètes annuelles moyennes (1965-1985)

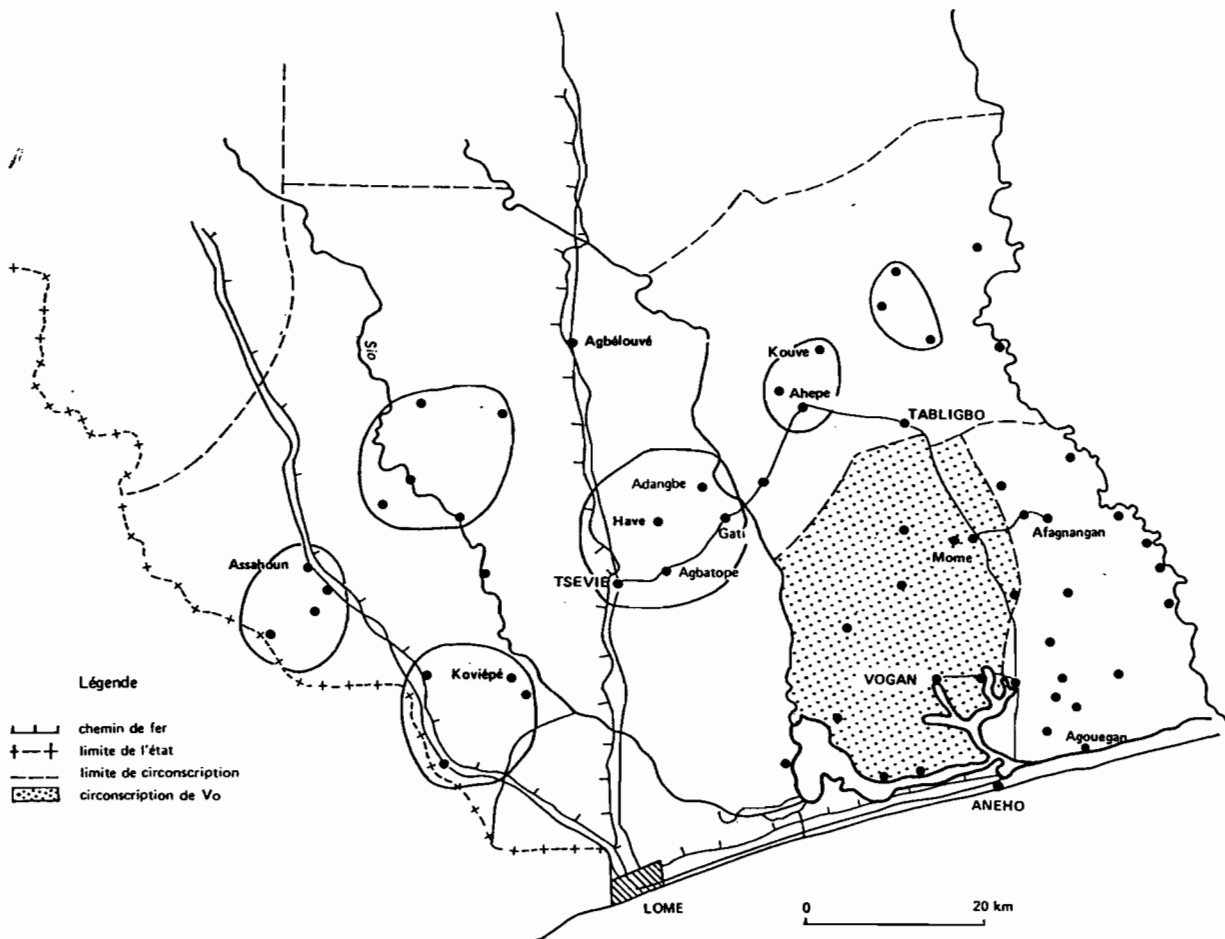
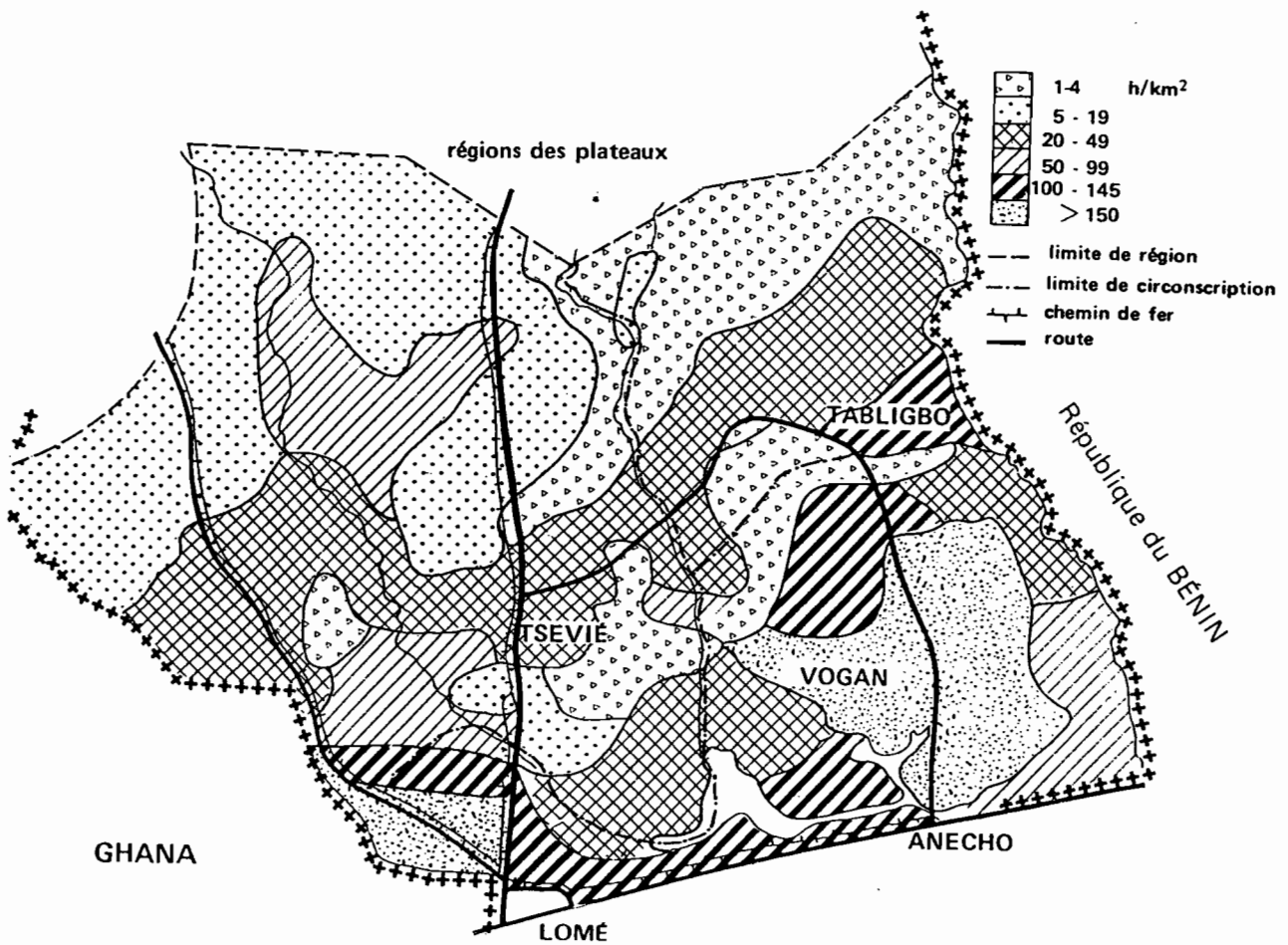


Fig. 7 – Densité des marchés hebdomadaires dans le sud du Togo.



STATISTIQUES DE PRODUCTION DU MANIOC AU TOGO (1990-91)

PRODUCTIONS (T)

PREFECTURE REGION	CULTURE PURE	ASSOCIEE PRINCIPALE	SOUS TOTAL	ASSOCIEE SECONDAIRE	TOTAL
GOLFE	1329	0	1329	78685	80014
LACS	0	5571	5571	65886	71458
VO	346	329	675	51494	52169
YOTO	0	129	129	85135	85264
ZIO	0	3134	3134	65797	68931
MARITIME	1675	9163	10838	341093	351931
AMOU	1092	1424	2516	4207	6723
HAHO	1187	3229	4416	738	5154
KLOTO	1722	22875	24598	3445	28043
OGOOU	42	2950	2992	378	3370
WAWA	1346	8571	9917	48780	58697
PLATEAUX	5389	39047	44440	57546	101986
SOTOUBOUA	5256	2367	7623	77708	85331
TCHAMBA	3877	2724	6601	6000	12601
TCHAUDJO	4923	6121	11044	10028	21072
CENTRALE	14474	11212	25268	93732	119000
ASSOLI	4237	2826	7063	4925	11988
BASSAR	0	584	584	4742	5326
BINAH	168	54	222	0	222
DOUFELGOU	180	0	180	0	180
KERAN	0	0	0	0	0
KOZAH	1700	488	2235	0	2235
KARA	6285	3999	10284	9667	19951
OTI	0	0	0	0	0
TONE	0	0	0	0	0
SAVANES	0	0	0	0	0
TOTAL	27404	63421	90826	502064	592890

STATISTIQUES DE PRODUCTION DU MANIOC AU TOGO (1990-91)

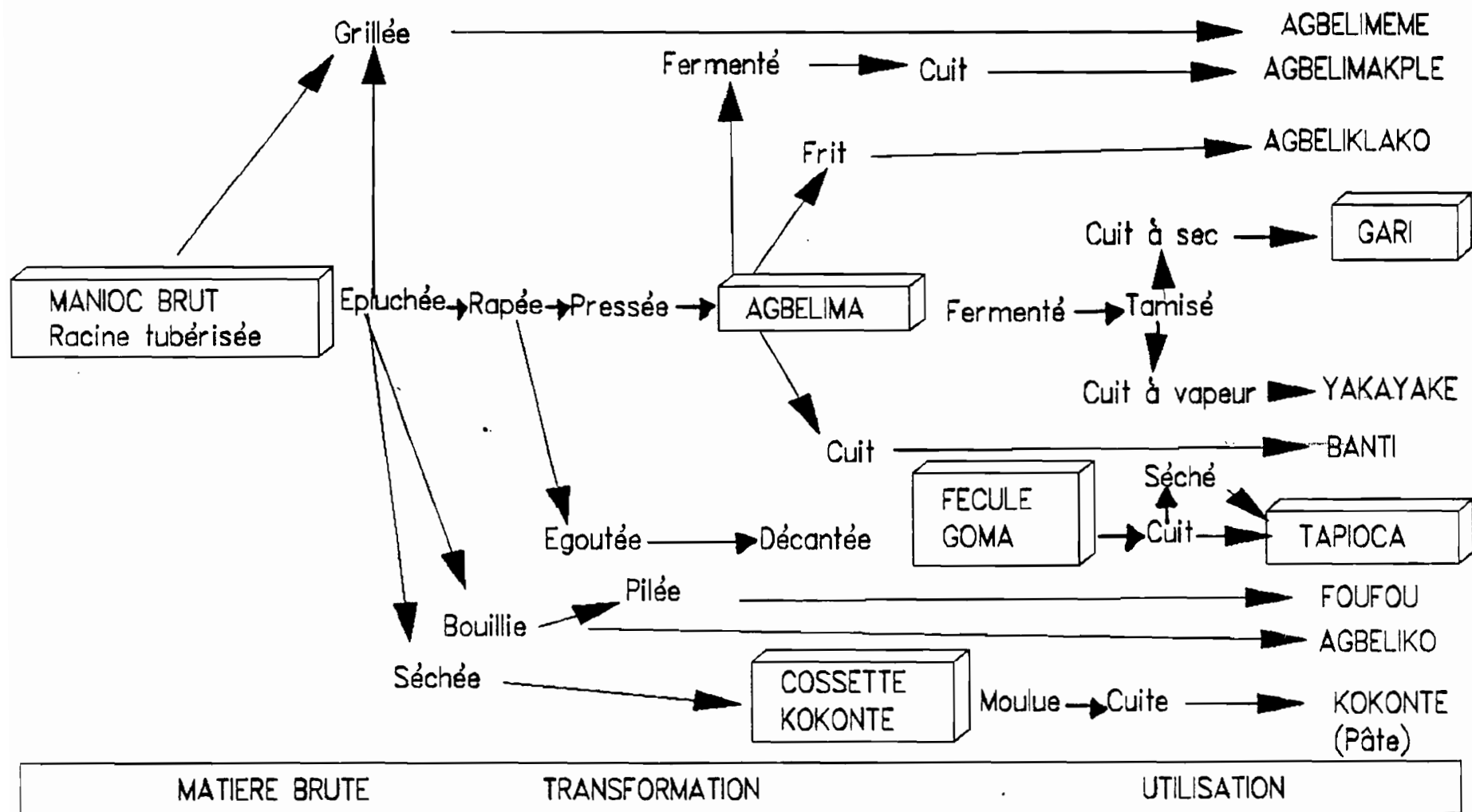
SUPERFICIES (ha)

PREFECTURE REGION	CULTURE PURE	ASSOCIEE PRINCIPALE	SOUS TOTAL	ASSOCIEE SECONDAIRE	TOTAL
GOLFE	109	0	109	8737	8846
LACS	0	681	681	8339	9020
VO	58	58	116	10479	10595
YOTO	0	20	20	10859	10879
ZIO	0	332	332	9968	10300
MARITIME	167	1091	1258	48382	49640
AMOU	123	181	304	623	927
HAHO	74	219	293	555	848
KLOTO	287	3280	3567	570	4137
OGOU	8	590	598	84	682
WAWA	117	801	918	4904	5822
PLATEAUX	609	5071	5680	6736	12416
SOTOUBOUA	403	205	608	6908	7516
TCHAMBA	309	239	548	551	1099
TCHAOUJO	367	524	891	996	1887
CENTRALE	1079	968	2047	8455	10502
ASSOLI	428	283	711	524	1235
BASSAR	0	146	146	2836	2982
BINAH	22	10	32	0	32
DOUFELGOU	60	0	60	0	60
KERAN	0	0	0	0	0
KOZAH	193	61	254	0	254
KARA	703	500	1203	3360	4563
OTI	0	0	0	0	0
TONE	0	0	0	0	0
SAVANES	0	0	0	0	0
TOTAL	2558	7630	10188	66933	77121

// STATISTIQUES DE PRODUCTION DU MANIOC AU TOGO (1990-91)

RENDEMENTS (T/ha)

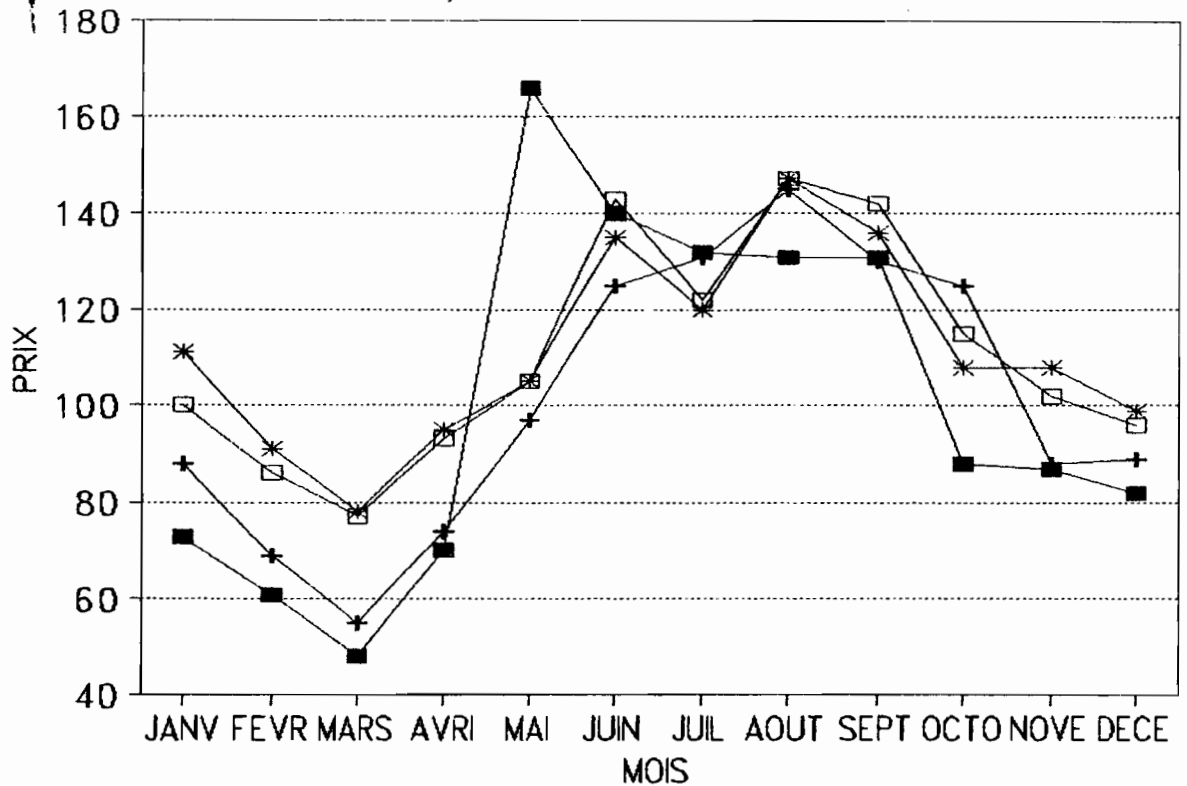
PREFECTURE	CULTURE	ASSOCIEE	SOUS	ASSOCIEE	TOTAL
REGION	PURE	PRINCIPALE	TOTAL	SECONDAIRE	
GOLFE	12,193		12,193	9,006	9,045
LACS		8,181	8,181	7,901	7,922
VO	5,966	5,672	5,819	4,914	4,924
YOTO		6,450	6,450	7,840	7,837
ZIO		9,440	9,440	6,601	6,692
MARITIME	10,030	8,399	8,615	7,050	7,090
AMOU	8,878	7,867	8,276	6,753	7,252
HARO	16,041	14,744	15,072	1,330	6,078
KLOTO	6,000	6,974	6,896	6,044	6,779
OGOU	5,250	5,000	5,003	4,500	4,941
WAWA	11,504	10,700	10,803	9,947	10,082
PLATEAUX	8,849	7,700	7,824	8,543	8,214
SOTOUBOUA	13,042	11,546	12,538	11,249	11,353
TCHAMBA	12,547	11,397	12,046	10,889	11,466
TCHAUDJO	13,414	11,681	12,395	10,068	11,167
CENTRALE	13,414	11,583	12,344	11,086	11,331
ASSOLI	9,900	9,986	9,934	9,399	9,707
BASSAR		4,000	4,000	1,672	1,786
BINAH	7,636	5,400	6,938		6,938
DOUFELGOU	3,000		3,000		3,000
KERAN					
KOZAH	8,808	8,000	8,799		8,799
KARA	8,940	7,998	8,549	2,877	4,372
OTI					
TONE					
SAVANES					
TOTAL	10,713	8,312	8,915	7,501	7,688



NB : Les produits encadrés sont commercialisés.

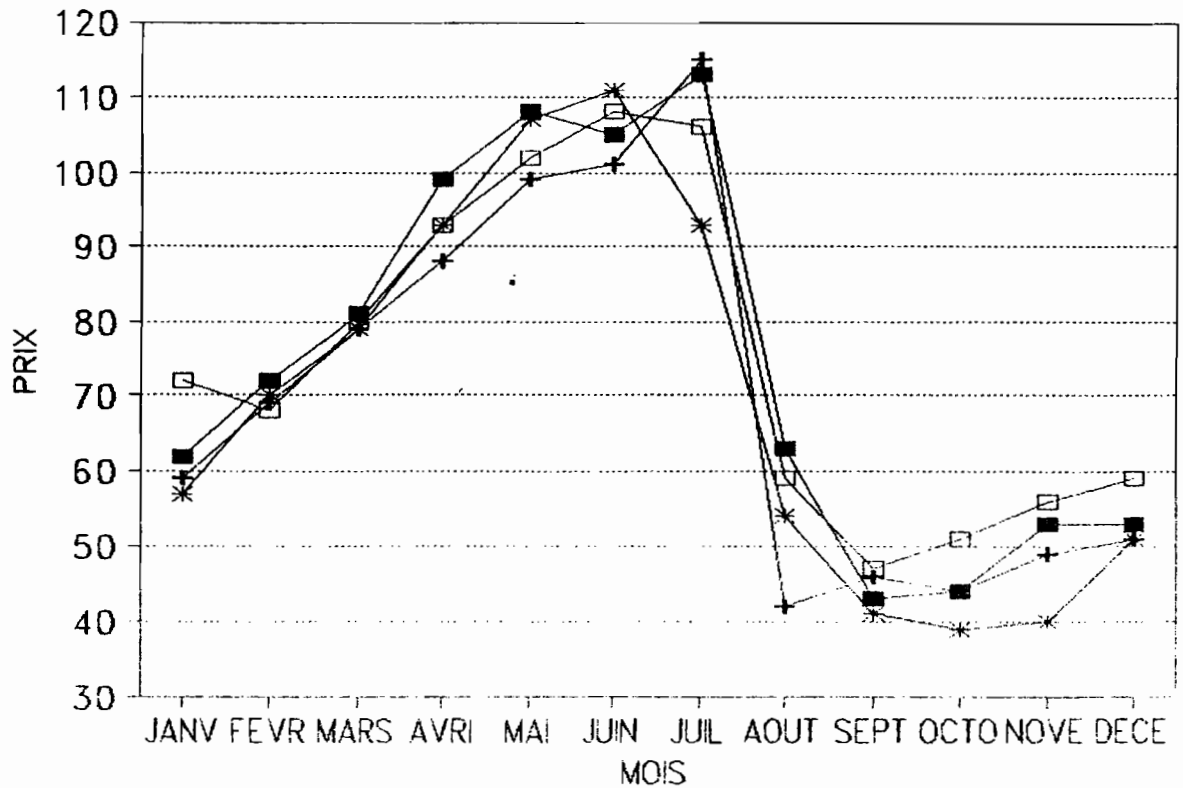
Figure 2 : Résumé de la transformation et des utilisations du manioc au Togo.

PRIX GARI /KG REGION MARITIME 1990



PREF. LACS
 PREF. VO
 PREF. YOTO
 PREF. ZIO

PRIX MAIS GRAINS REG MARITIME en 1990



PREF. LACS
 PREF. VO
 PREF. YOTO
 PREF. ZIO